



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CENTRE  
COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALE**

**SEANCE DU 19 JUIN 2024**

**PRESIDENCE : Mme BILLOT  
Briaite, Vice-Présidente**

**DELIBERATION N°25**

**PRESENTS:** Mme Brigitte BILLOT (Présidente); Mme Sylvaine DI CARO; M. Eric CHEVALIER; M. Laurent DILLINGER; M. Gérard TRUCY; Mme Maryline HANOT; Monsieur Jean-Claude PIERRON; M. André BENSACKOUN;

**ABSENT(S) OU EXCUSE(S):** Mme Sophie JOISSAINS (Présidente); Mme Brigitte DEVESA; Mme Elisabeth HUARD; M. Pierre SPANO; Mme Véronique PAGE; Mme Sylvie THUSTRUP; Mme Catherine SILVESTRE

**POUVOIR(S) :** Mme Sophie JOISSAINS (Pouvoir à Mme Brigitte BILLOT) ; Mme Brigitte DEVESA (Pouvoir à Mme Sylvaine DI CARO) ; Mme HUARD Elisabeth (Pouvoir à M. Gérard TRUCY) ; Mme Sylvie THUSTRUP (Pouvoir à M. André BENSACKOUN)

**SECRETAIRE :** Mme Marie-Anais RENAULT-ROUX

**OBJET : DVSA – Pôle Infos Séniors – CONVENTION D'UTILISATION DES SALLES  
DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL LA PROVENCE.**

Afin de participer à la lutte contre l'isolement des séniors ou de leurs aidants, le pôle infos Séniors du Centre Communal d'Action Sociale souhaite organiser des réunions favorisant l'animation du réseau partenarial ou des actions dans les locaux du centre social et culturel La Provence.

Ces actions permettront également de faire connaître le centre social et ses activités en faveur des séniors et feront l'objet d'une convention de partenariat avec le centre social et culturel La Provence visant à définir les engagements réciproques dans le cadre de la mise œuvre d'activités sociales, sportives ou culturelles sur le Quartier d'Encagnane, à Aix-en-Provence.

**COMPTE TENU DE CE QUI PRECEDE**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

VU :

Les articles L.123-4 à L. 123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles

Les propositions de Mme DI CARO entendues :

Après avoir constaté la présence du quorum légal de ses membres :

## DECIDE

- **D'ACCEPTER** les termes de la convention
- **D'AUTORISER** la Vice-Présidente à signer ladite convention

Vote : 12  
Pour : 12  
Contre : 0  
Abstention : 0

La Vice-Présidente,

Brigitte BILLOT



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en  
Sous-Préfecture le 24/06/24  
et de la publication le 24/06/24